



MOUVEMENT DE TERRAIN

Un mouvement de terrain est un **déplacement brutal du sol ou du sous-sol**. Ces phénomènes se traduisent par des tassements et des gonflements qui peuvent occasionner des dégâts parfois importants aux constructions. Dans le cas de constructions neuves, il est nécessaire de prendre des dispositions préventives en adaptant le projet à l'existence des sols sensibles.

EN CAS D'AFFAISSEMENT

- coupez l'électricité et le gaz
- évacuez immédiatement les bâtiments endommagés
- emportez le strict nécessaire si le temps vous le permet
- ne revenez pas sur vos pas
- ne revenez à votre domicile qu'après en avoir reçu l'ordre par la mairie ou les services de secours



MATIÈRES DANGEREUSES

Le risque lié au transport de matières dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières quelqu'un soit le mode (ferroviaire, routier, pipeline...). Les effets d'un accident liés à un transport de matières dangereuses peuvent être :

- une explosion
- un incendie
- un nuage toxique
- une pollution du sol et de l'eau

Pour reconnaître un transport de matières dangereuses :



explosion



feu
(liquides et gaz)



feu
(solides)



inflammation
spontanée

EN CAS DE FUITE D'UN PRODUIT

- ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit
- quittez la zone de l'accident
- ne pas fumer
- rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner
- à la fin de l'alerte, aérez les locaux



CANICULE

La canicule est un **niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs** (minimum 19°C la nuit et 35°C le jour).

EN CAS DE CANICULE

- passez au moins 3h par jour dans un endroit frais
- se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour
- boire fréquemment et abondamment même sans soif
- Évitez de sortir surtout aux heures les plus chaudes
- prendre des nouvelles de ses voisins surtout s'ils vivent seuls et sont âgés

ALERTE A LA POPULATION

L'alerte vise à informer la population d'une menace grave ou d'un accident majeur.

Elle peut être faite suivant le type d'évènement :

- sirène communale
- appels téléphoniques ou porte-à-porte
- système de sonorisation mobile
- services de secours

Le signal d'alerte consiste en 3 sons modulés de sirène successifs d'1 minute chacun, séparés par des intervalles de 5 secondes.

La fin de l'alerte est annoncé par un son continue de 30 secondes.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18

Police : 17

S.A.M.U : 15

Appel d'urgence européen : 112

Centre Hospitalier Argenteuil - Urgence : 01 34 23 26 05

Centre antipoiso (Hôpital Widal-Paris) : 01 40 05 48 48

S.O.S Médecins Val d'Oise : 36 24

la ville pour tous



bezons

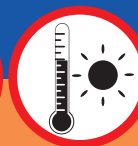
DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES

RISQUES MAJEURS

A BEZONS

DOCUMENT A CONSERVER



INFORMATIONS ET GESTES A ADOPTER

www.ville-bezons.fr / 01 79 87 62 00

la ville pour tous



bezons

ÉDITO

La notion de risques majeurs est aujourd'hui passée dans le langage courant.

La Seine, les sites industriels, les dépôts pétroliers, les camions citernes... sont, en Île-de-France, notre environnement quotidien. Un environnement sans incident grave depuis des années.

Cependant, le principe de précaution exige de la prévention et de la sécurité. Aussi, afin de faire face à des événements graves, des procédures sont-elles prévues, en plus des moyens matériels, humains à mobiliser.

Vivre avec ces risques, c'est être bien informé et prêt à réagir. Ce document répond à cette exigence. Il est à conserver à portée de main car il recense nombre de conseils et numéros utiles.

Avec mes sentiments les plus dévoués.

Dominique Lesparre
Maire de Bezons

RISQUE MAJEUR

Évènement potentiellement dangereux qui résulte de la manifestation d'un phénomène (inondation par exemple) sur des enjeux (présence d'une population sur un territoire).

Il se caractérise par sa faible fréquence et son énorme gravité, entraînant des dommages très importants.

Bezons est soumis à 4 risques majeurs :

- inondation
- phénomène météorologique
- mouvement de terrain
- transport de matières dangereuses



INONDATION

Une inondation est une **submersion plus ou moins rapide d'une zone.**

Elle est due à des pluies importantes et/ou durables qui engendrent une augmentation du débit d'un cours d'eau ou provoquent des ruissellements.

Bezons est concernée par 2 types d'inondation :

- par débordement de la Seine
- par ruissellements et remontées des eaux

EN CAS D'INONDATION

- abritez-vous
- montez à l'étage
- fermez portes et fenêtres
- évacuez sur ordre de la mairie ou des services de secours
- coupez l'électricité et le gaz



MÉTÉO

Les événements météorologiques dangereux sont des événements naturels qui peuvent engendrer des conséquences variables pour la population, les biens et l'environnement. Ils peuvent être :

- de fortes pluies, des orages
- des vents violents ou des tempêtes
- la neige et le verglas
- le grand froid

4 niveaux de vigilance sont identifiés :

rouge : une vigilance absolue s'impose

orange : soyez très vigilant

jaune : soyez attentif

vert : pas de vigilance particulière

EN CAS D'ALERTE

- restez chez soi
- montez à l'étage
- se tenir informé de l'évolution de la situation
- évacuez sur ordre de la mairie ou des services de secours
- se tenir éloigné des vitres et des ouvertures